



#### École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2H5  
Téléphone : 514 596-5011  
Télécopieur : 514 596-5012  
[http://www.csdm.qc.ca/st\\_arsene](http://www.csdm.qc.ca/st_arsene)  
starsene@csdm.qc.ca

### LISTE DES EFFETS SCOLAIRES 2025-2026 6<sup>e</sup> année - ÉLÈVE ATHLÈTE

1	Cartable de 1 pouce
1	Paquet de feuilles mobiles
8	Reliures avec attaches et pochettes de type « Duo-tang » (plusieurs couleurs différentes)
1	Cahier quadrillé avec des carrés <b>1cm X 1cm 80 pages et plus</b>
1	Paquet de séparateurs (8)
1	Cahier <u>32</u> pages de type « Canada » non spiralé
8	Pochettes protectrices
1	Règle de 30 cm
4	Surligneurs (couleurs différentes)
1	Dictionnaire Bescherelle « L'art de conjuguer »
1	Petite calculatrice avec fonction de base
1	Étui à crayon comprenant : crayons à mine, 2 stylos de chaque (rouge, bleu) crayons de couleur (8), gomme à effacer, colle en bâton, taille-crayon, deux crayons effaçables (pour tableau blanc ou acétate), ciseaux, rapporteur d'angle (transparent).
1	Reliure avec attache noir de type « Duo -tang » <b>ANGLAIS</b>
1	Vêtement d'éducation physique (short, chandail à manches courtes, souliers de course) bien identifié dans un sac en tissu
<b>ITEMS FACULTATIFS</b>	
1	Petits écouteurs
1	Boîte de papiers-mouchoirs
1	Dictionnaire anglais-français <b>ANGLAIS</b>

Les élèves sont invités à réutiliser leur matériel de l'année 2024-2025 dans le but de diminuer le gaspillage et les coûts inutiles. Tous les articles et vêtements appartenant à l'enfant doivent être bien identifiés à son nom à la rentrée scolaire. Les marques de commerce sont inscrites à titre indicatif seulement et représentent selon les intervenants, le meilleur rapport/qualité/prix.

#### MODE DE PAIEMENT

**En début d'année, vous recevrez la facturation du matériel pédagogique et reproductible par courriel.** Nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir le montant indiqué par paiement internet. Lors de votre paiement internet, veuillez-vous assurer que le paiement n'est pas effectué dans le compte du service de garde de votre enfant. Sinon, en argent comptant ou par chèque, sous enveloppe scellée et identifiée au nom de l'enfant ainsi que sa classe.



Commission  
scolaire  
de Montréal